



Voiture occasion qui ne fonctionne pas correctement

Par **TRUONG Fatiment**, le **22/09/2017** à **17:14**

Bonjour,

Pourriez-vous m'indiquer les démarches à suivre suite à un achat d'une voiture d'occasion qui pose un problème de boîte de vitesse.

Un bruit énorme est constaté de la 2^e au 3^eème vitesse et le concessionnaire ne veut rien savoir.

Mille mercis pour vos conseils.

Bien cordialement,

Mme TRUONG

Par **Tisuisse**, le **22/09/2017** à **17:19**

Bonjour,

Vous avez acheté cette voiture à un particulier ou à un professionnel ?

Cette voiture a été mise en circulation quelle année ?

Combien de kilomètres au compteur ?

Par **TRUONG Fatiment**, le **22/09/2017** à **17:32**

Bonjour,

J'ai acheté chez un concessionnaire.

J'ai pris la voiture début septembre/2017 et la voiture a 30.000 km.

Merci de votre réponse.

Cordialement,

Mme TRUONG

Par **Tisuisse**, le **22/09/2017** à **18:11**

Achetée chez un concessionnaire, donc chez un professionnel de l'automobile, celui-ci a une obligation de résultat et vous doit la garantie légale pendant au moins 6 mois soit jusqu'en février 2018.

Faire expertiser la voiture par un autre garagiste pour voir ce qui se passe.